



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication

Service de presse :
01.40.15.83.31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

La programmation des 60 ans du ministère de la Culture



mercredi
— 24 juillet
2019



ministère
de la culture

60

ans
1959—2019

41 959 AVANT NOTRE ÈRE...



60 ANS : BON ANNIVERSAIRE !

SOMMAIRE

Depuis 60 ans, le ministère de la Culture protège et valorise le patrimoine, stimule la création, promeut la diversité culturelle et favorise l'accès de tous à l'art et à la culture.

Editorial de Franck Riester, ministre de la Culture
page 7

Le ministère de la Culture a 60 ans
page 8

Les missions du ministère de la Culture
page 10

Les grandes réalisations du ministère de la Culture
page 12

Le ministère de la Culture en 16 dates
page 15

Le ministère aujourd'hui, c'est...
page 21

La programmation des 60 ans
page 25



Editorial

Le ministère de la Culture célèbre cette année son sixantième anniversaire.

Soixante ans au service des Français, de leur patrimoine, de la création et de la diversité culturelle ; soixante ans au service de l'accès de tous à l'art et à la culture ; soixante ans qui nous offrent l'opportunité de réaffirmer l'importance de ce ministère et d'une politique culturelle ambitieuse.

Parce qu'elle est une Nation de culture, la France a une responsabilité toute particulière en la matière.

Dans les esprits du monde entier, le mot « France » est associé à un certain art de vivre ; au génie de nos artistes, de nos penseurs, de nos créateurs ; à une appétence immodérée pour la littérature, la peinture, le cinéma, la musique, l'architecture, la danse, et tant d'autres arts – ces arts auxquels nous sommes tant attachés qu'ils nous semblent constitutifs de notre identité.

Les Français sont ce peuple de passionnés, capables parfois de s'écharper autour d'une œuvre, capables de se déchirer pour défendre leur sensibilité.

Plus généralement, notre culture est ce qui nous relie, ce qui nous rapproche, ce qui nous rassemble. En plus d'être ce ciment social, c'est un motif de fierté pour nos concitoyens, un secteur essentiel pour l'économie du pays, et un puissant vecteur d'attractivité pour nos territoires.

Les pouvoirs publics n'ont pas attendu 1959 pour intervenir dans le domaine culturel. Néanmoins, la création du ministère de la Culture a constitué un véritable tournant : la France était alors la première grande démocratie à se doter d'un département ministériel de plein exercice consacré à ce sujet. Aujourd'hui, si la plupart de nos partenaires disposent d'un tel ministère, le ministère de la Culture français reste unique au monde.

S'il a beaucoup évolué au cours des années, je veux croire qu'en soixante ans, une continuité s'est installée : ses grandes missions telles qu'elles ont été conçues par André Malraux, enrichies au fil des ans, n'ont jamais été remises en cause ; les projets des ministres ont été poursuivis par leurs successeurs ; les partenariats se sont considérablement développés avec les collectivités territoriales.

Parce que se perpétuer implique de se réinventer, j'ai décidé d'engager le ministère dans un projet de transformation, destiné à le rendre plus fort, mieux organisé, plus attentif aux mutations de la société, aux attentes des Français, aux pratiques culturelles d'aujourd'hui.

Le ministère de la Culture est pour notre pays une fierté. Il mérite une ambition renouvelée.

Franck RIESTER
Ministre de la Culture

Le ministère
de la Culture a



Depuis 60 ans, le ministère de la Culture protège et valorise le patrimoine, stimule la création, favorise la diversité culturelle et facilite l'accès de tous à l'art et à la culture.

Tout au long de l'année, notamment à partir du 24 juillet 2019, date anniversaire du décret fondateur où André Malraux énonçait les grandes missions du ministère nouvellement créé, le ministère de la Culture célèbre ses 60 ans. L'accent est mis sur les réalisations concrètes sur tout le territoire national y compris l'outre-mer, sans négliger les partenariats avec les autres acteurs de la vie culturelle et notamment les collectivités territoriales, et en prenant en compte aussi les perspectives internationales.

En collaboration avec les Archives nationales et la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, une **exposition de photographies** évoquant les dates-clés de l'histoire du ministère de la Culture, et autant de réalisations majeures de celui-ci, sera présentée au Palais-Royal. Elle fera l'objet d'une itinérance en région par l'intermédiaire des DRAC qui la présenteront à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Une large place est donnée à la **diffusion numérique** ; une frise sur l'histoire du ministère anime son site internet ; un petit film de cinq minutes sera réalisé avec la collaboration de l'Institut National de l'Audiovisuel pour retracer cette histoire et les grands axes de l'action du ministère de la Culture. Des archives exceptionnelles seront diffusées sur les réseaux sociaux lors de rendez-vous réguliers.

L'artiste Yan Pei-Ming a réalisé une œuvre représentant **André Malraux** qui contribue à l'hommage rendu au fondateur du ministère.

9 —

Une **série de temps forts** ponctuera l'année et permettra de dresser le bilan et les perspectives de l'action du ministère de la Culture dans chacun de ses principaux domaines d'intervention à l'occasion de manifestations emblématiques de la vie culturelle de ces prochains mois. A titre d'exemples, peuvent être cités l'inauguration de la nouvelle Ecole nationale supérieure de la photographie à Arles le 1^{er} juillet, le festival des « Francophonies en Limousin » qui débutera le 25 septembre à Limoges ou encore l'inauguration du pont transbordeur de Martrou, près de Rochefort, dont les travaux de restauration seront achevés au cours du second semestre. De nombreuses initiatives prises par les établissements sous tutelle du ministère et les Directions Régionales des Affaires Culturelles, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine, compléteront la célébration de cet anniversaire jusqu'à la fin de l'année.

Des **forums, débats, colloques et journées d'études** seront organisés sur les défis actuels auxquels est confronté le ministère de la Culture à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (forum sur « Le Mystère de la culture » le 4 décembre), au Centre Pompidou (« Refaire l'histoire : 60 ans de débats culturels » le 15 décembre), dans l'auditorium du Louvre (colloque sur les droits culturels organisé les 19 et 20 décembre par le Comité d'histoire du ministère de la Culture) et par plusieurs Directions Régionales des Affaires Culturelles ainsi que dans certains instituts français à l'étranger.

Deux **publications** sont prévues pour accompagner cet anniversaire, notamment un numéro hors-série du magazine *Connaissance des Arts* (parution le 12 septembre 2019) et un *Que sais-je ?* consacré au ministère de la Culture (décembre 2019).

Missions

Le ministère de la Culture a pour principale mission de « rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France »



Accéder à la culture

À ce titre, le ministère de la Culture conduit la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes et encourage la création des œuvres de l'art et de l'esprit.

Il définit, coordonne et évalue la politique du Gouvernement relative aux arts du spectacle vivant et aux arts plastiques. Il est également responsable de la politique de l'architecture.

Politiques culturelles transversales

Le ministère de la Culture favorise le développement des pratiques et des enseignements artistiques et contribue, conjointement avec les autres ministères intéressés, au développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes adultes tout au long de leurs cycles de formation. De plus, le ministère participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la décentralisation. Les initiatives culturelles locales sont encouragées et les liens entre les politiques culturelles de l'État et celles des collectivités territoriales développés.

Le développement des industries culturelles et des nouvelles technologies de diffusion de la création et du patrimoine culturels est favorisé.

Médias et communication

Le ministère de la Culture conduit la politique du Gouvernement dans le domaine de la presse et des médias. Il veille notamment à la défense du pluralisme et à la protection des publics, au développement et à la diffusion de programmes éducatifs et culturels.

Il participe, en liaison avec les autres départements ministériels intéressés, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement concernant les technologies, les supports et les réseaux utilisés dans le domaine de la communication.

Rayonnement de la culture

En collaboration avec les autres ministères intéressés, le ministère de la Culture met en œuvre les actions de l'État destinées à assurer le rayonnement dans le monde de la culture, de la création artistique française et de la Francophonie. Il prépare et met en œuvre les actions qui concourent à la diffusion, à l'emploi et à l'enrichissement de la langue française ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des langues de France.

Il contribue enfin à l'action culturelle extérieure de la France et aux actions relatives aux implantations culturelles françaises à l'étranger.

**Décret n° 2017 du 24 mai 2017
relatif aux attributions du
ministre de la Culture**

Les grandes réalisa tions du ministère de la Culture

— 12

Depuis 60 ans, le ministère de la Culture protège et valorise le patrimoine, stimule la création, promeut la diversité culturelle et facilite l'accès de tous à l'art et à la culture.

En 60 ans, le ministère a notamment

- **Donné une nouvelle impulsion** à la protection du patrimoine : 23 000 monuments étaient protégés en 1959, 44 000 le sont en 2019. En outre, près de 350 millions d'euros sont consacrés chaque année à des travaux dans des monuments historiques ;
- **Empêché la destruction des centres anciens** grâce aux secteurs sauvegardés, fondus depuis la loi LCAP de 2016 dans l'appellation « Sites patrimoniaux remarquables » ;
- **Concouru à mettre en valeur les sites et monuments remarquables** (44 sites inscrits au patrimoine mondial de l'humanité, 195 Villes et Pays d'art et d'histoire, 1 405 sites labellisés Architecture contemporaine remarquable, 450 Jardins remarquables, 235 Maisons des illustres) ;
- **Créé plusieurs nouveaux musées** (musée d'Orsay, musée Picasso, Centre Pompidou, musée du quai Branly-Jacques Chirac, MuCEM, etc.) et rénové de nombreux autres musées, directement ou conjointement avec des collectivités territoriales, permettant un quintuplement de la fréquentation des musées nationaux (de 5 millions de visiteurs en 1959 à 25 millions de visiteurs en 2019), le Louvre ayant dépassé en 2018 les 10 millions de visiteurs ;
- **Défini de nouveaux dispositifs fiscaux**, concernant les donations et le mécénat, permettant, entre autres, d'accroître les collections nationales ;
- **Lancé l'Inventaire général des richesses de la France**, transféré ensuite aux régions ;
- **Promu l'archéologie préventive**, avec la création de l'INRAP et les lois sur l'archéologie ;
- **Renouvelé la formation des professionnels du patrimoine et de l'architecture**, avec la création de l'Institut national du patrimoine et les nouveaux cursus des écoles d'architecture ;
- **Défendu l'architecture de qualité** avec la création de la Cité de l'architecture, les Grands prix de l'architecture et le soutien des efforts des professionnels à l'exportation ;
- **Promu le développement international de l'expertise patrimoniale française** (Louvre Abu Dhabi) ;
- **Créé de grands établissements issus des grands travaux**, dont plusieurs ont désormais des antennes en région (Louvre-Lens, Centre Pompidou-Metz) ;
- **Concouru avec les collectivités territoriales à doter la France d'un dense réseau d'équipements culturels** répartis sur tout le territoire : Centres dramatiques nationaux (38), Centres chorégraphiques nationaux (19), Scènes nationales (74), Fonds régionaux d'art contemporain (23) etc. ;
- **Instauré et préservé un régime social des artistes** tenant compte des particularités de leurs conditions de travail (sécurité sociale des artistes, régime des intermittents) ;

- **Permis que subsiste et se développe un important secteur des arts de la scène et des arts visuels** qui ne dépendent pas des lois du marché ;
- **Concouru au développement considérable de la danse contemporaine** en France ;
- **Pris en compte la diversité des pratiques artistiques** : musiques actuelles, cirque, marionnettes, bande dessinée, photographie ;
- **Misé sur l'art contemporain et la recherche artistique** : commandes publiques, Centre Pompidou, IRCAM, centres d'art ;
- **Veillé à maintenir et développer des formations artistiques de qualité** (deux CNSMD, écoles d'art, école du cirque, etc.) ;
- **Concouru à développer les pratiques amateurs** ;
- **Accompagné la diffusion à l'étranger des artistes français** (bureaux spécialisés auprès des ambassades, participation à la Biennale de Venise) ;
- **Concouru au libre dialogue entre les cultures du monde** (formation de professionnels étrangers, saisons culturelles étrangères) ;
- **Préservé l'exception culturelle** dans les négociations culturelles internationales et promu la diversité culturelle avec la convention de l'UNESCO ;
- **Défendu l'existence d'un réseau de librairies indépendantes** grâce au prix unique du livre ;
- **Développé la lecture publique** avec la création de la BnF (Bibliothèque nationale de France), l'aide à la création et à la rénovation de médiathèques, l'aide à l'élargissement de leurs horaires d'ouverture ;
- **Mené une politique ambitieuse dans le domaine du cinéma** qui permet au cinéma français de bénéficier d'une situation unique en Europe ;
- **Créé les conditions juridiques et économiques** du développement des médias écrits et électroniques et de leur pluralisme
- **Soutenu le secteur de l'édition et les différents secteurs des industries créatives** (mode, design, etc.) ;
- **Veillé à préserver la juste rémunération des auteurs** dans le nouveau contexte numérique ;
- **Promu la langue française et la francophonie** ;
- **Développé considérablement l'éducation culturelle et artistique** en liaison avec le ministère de l'Education nationale ;
- **Concouru à l'introduction de l'histoire des arts dans le cursus scolaire** ;
- **Veillé au maintien et au développement d'une offre culturelle de qualité** sur tout le territoire en s'efforçant de réduire les zones blanches ;
- **Créé une série de rendez-vous** destinés à toucher le public le plus large (fête de la musique, Journées Européennes du Patrimoine, etc.) ;
- **Expérimenté un nouveau dispositif permettant de donner aux jeunes un meilleur accès à la culture : le pass Culture.**

Le ministère de la Culture en 16 dates

Une frise chronologique de 500 dates sur la politique du ministère de la Culture a été établie par le Comité d'histoire du ministère de la Culture à l'occasion de la célébration des 60 ans du ministère.

La sélection des 16 dates majeures ci-dessous ne rappelle que quelques étapes particulièrement importantes.

www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Frise-Histoire-du-Ministère

15 —

1959

Création du ministère de la Culture

La création du ministère de la Culture (appelé à l'origine ministère des Affaires culturelles) s'effectue en deux temps : un premier décret, en février, crée un nouveau département ministériel à partir de compétences exercées jusqu'ici par d'autres ministères (éducation et industrie), tandis que le décret du 24 juillet 1959, rédigé par André Malraux lui-même, énonce les grandes missions d'un nouveau ministère : « *Le ministère chargé des Affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent* ». Ce décret fondateur a pu être modifié et complété lors de la formation des gouvernements ultérieurs, mais les grandes missions énoncées par Malraux restent à la base du ministère de la Culture.

1959

Création de l'avance sur recettes

Le système d'aide au cinéma est profondément modifié à partir du 1^{er} janvier 1960 notamment à travers l'instauration des avances sur recettes pour soutenir la production cinématographique française de qualité. Le décret du 30 décembre 1959 précise les modalités d'application des taxes de financement du fonds de soutien et institue notamment une commission chargée d'émettre un avis en matière d'avance sur recettes. Par la suite, l'intervention de l'Etat pour aider le cinéma est complétée notamment par la création de l'Institut de Financement du Cinéma et des Industries culturelles (IFCIC) en 1983 et des SOFICA (Société pour le Financement de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle) en 1985.

1961

Inauguration de la première Maison de la Culture au Havre

Concept lié au Front populaire, avec une première Maison de la Culture fondée en 1935 à Paris par Paul Vaillant-Couturier et Louis Aragon pour mettre l'art au service du peuple, les Maisons de la Culture sont l'invention fondatrice du ministère Malraux. Ainsi que l'écrit Pierre Moinot en 1961, « *la Maison de la Culture a pour mission d'offrir à chacun, quel qu'il soit, où qu'il soit, la tentation de la culture ; elle est là pour organiser une rencontre... De cette rencontre peut naître une familiarité, un choc, une passion, une autre façon pour chacun d'envisager sa propre condition. Les œuvres de la culture étant, par essence, le bien de tous, et notre miroir, il importe que chacun y puisse mesurer sa richesse, et s'y contempler* ». Hauts lieux de la scène théâtrale, elles sont aussi des lieux de diffusion des arts plastiques, de la musique et du cinéma. Si l'ambition d'André Malraux est de doter chaque département d'une Maison de la Culture, seules une demie-douzaine sont effectivement ouvertes avant son départ en 1969 : Le Havre, inaugurée le 24 juin 1961, Caen, Bourges, Amiens, Grenoble... Neuf autres sont ouvertes de 1969 à 1991, date de leur transformation en scènes nationales. Le réseau des scènes nationales compte aujourd'hui 74 établissements répartis sur tout le territoire.

— 16

1962

Création des secteurs sauvegardés

Les secteurs sauvegardés sont créés par la loi du 4 août 1962, dite « loi Malraux ». Ils ont pour but d'empêcher la destruction massive des centres anciens au cours d'opérations de rénovation. Ainsi, non seulement ils permettent de préserver, au sein d'un ensemble urbain constitué, les monuments historiques mais aussi leurs abords. Les sites sont sélectionnés selon leur intérêt historique, esthétique et culturel, et au regard de leur qualité architecturale et urbaine. S'y appliquent des règles d'urbanisme particulières, réunies dans un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) qui a valeur de document d'urbanisme.

Depuis 2016 et la loi LCAP (loi relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine), les secteurs sauvegardés sont regroupés sous l'appellation « Sites patrimoniaux remarquables » avec les anciennes ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) et AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), deux autres dispositifs de protection du patrimoine.

1981

Loi sur le prix unique du livre

Promulguée le 10 août 1981, la loi sur le prix unique du livre (dite « loi Lang ») veut que toute personne qui publie ou importe un livre est tenue de fixer pour ce livre un prix de vente au public. Ce prix doit être respecté par tous les détaillants (grande surface spécialisée, hypermarché, maison de la presse, grossiste, librairie traditionnelle ou en ligne). Seul un rabais de 5% est autorisé. Cette loi, qui déroge au principe de libre fixation des prix, est fondée sur le refus de considérer le livre comme un produit marchand banalisé. Elle doit permettre :

- l'égalité des citoyens devant le livre, qui sera vendu au même prix sur tout le territoire national ;
- le maintien d'un réseau décentralisé très dense de distribution, notamment dans les zones défavorisées ;
- le soutien au pluralisme dans la création et l'édition en particulier pour les ouvrages difficiles.

1982

Lancement de la Fête de la musique

La Fête de la musique est lancée en 1982 pour créer un rassemblement festif sensibilisant à la musique le public le plus large et encourager le libre épanouissement par la création. Modèle emblématique des manifestations culturelles festives, elle est rejointe les années suivantes par des fêtes consacrées au livre (La Fureur de lire créée en 1989), au patrimoine (Journées Portes ouvertes des monuments historiques en 1984, devenues par la suite Journées Européennes du Patrimoine), aux jardins (Fête des jardins en 1997) ou à la poésie (Le Printemps des poètes en 1999). La Fête de la musique et les Journées Européennes du Patrimoine connaissent un succès qui se confirme chaque année.

1983

Création des Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC)

Créés à l'initiative du ministère de la Culture, en partenariat avec les régions, les FRAC constituent un outil essentiel de soutien à la création, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation du public, notamment par la mobilité des collections qui les caractérise.

Chaque FRAC a pour vocation de constituer, développer, conserver, diffuser et, plus largement, mettre en valeur un fonds d'œuvres contemporaines sur la base d'un projet artistique et culturel proposé par son directeur. Contrairement aux musées ou aux centres d'art, les FRAC ne peuvent être identifiés à un lieu unique d'exposition. Patrimoines essentiellement nomades et outils de diffusion et de pédagogues originaux, les collections des FRAC voyagent en France et à l'international, ce qui contribue notamment à réduire les disparités géographiques, sociales et culturelles et à faciliter la découverte de l'art contemporain par des publics les plus larges possibles. A partir de l'an 2000, des FRAC dits « *de nouvelle génération* » disposent tout de même de locaux plus importants où ils peuvent exposer leurs collections.

1985

Renforcement des droits d'auteur par la création des droits voisins

La loi du 3 juillet 1985 relative au droit d'auteur adapte le régime de la propriété littéraire et artistique au développement de l'audiovisuel en accordant des droits patrimoniaux aux professionnels dont l'activité est associée à la création. Sont surtout concernés les artistes-interprètes, les producteurs de phonogrammes et les producteurs de vidéogrammes. Ces droits dits « voisins » leur permettent de s'opposer à l'utilisation et à l'exploitation de leur production ou, s'ils l'acceptent, de percevoir en contrepartie une rémunération.

La loi du 1^{er} août 2006 organise ensuite la protection des auteurs et diffuseurs de musique et de films contre la copie et la contrefaçon sur internet, complétée en 2009 par la création de la Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des Droits sur Internet (Hadopi).

1986

Loi du 30 septembre relative à la liberté de communication

La loi du 30 septembre 1986 garantit et organise l'exercice de la liberté de communication dans le secteur audiovisuel, exercice qui ne peut être limité que pour la sauvegarde de principes essentiels tels que le pluralisme des courants d'expression socio-culturels, le respect de la dignité de la personne humaine, la propriété d'autrui, la sauvegarde de l'ordre public, la protection de l'enfance et de l'adolescence. La loi a confié à une autorité publique indépendante, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le soin de veiller au respect de cette liberté. Elle a été modifiée à de nombreuses reprises, par exemple pour permettre le passage à la télévision numérique terrestre et plus généralement, pour adapter le secteur audiovisuel à ses rapides évolutions technologiques. Elle définit également les missions, l'organisation et la gouvernance de l'audiovisuel public.

1992

Détermination de quotas de diffusion pour la télévision et la radio

La loi du 18 janvier 1992 précise un texte de 1986 et fixe à 40% le quota de diffusion d'œuvres françaises et à 60% le quota d'œuvres européennes à la télévision, et à 40% le quota d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et des artistes français ou francophones à la radio. La loi du 1^{er} août 2000 ajoute des quotas spécifiques pour les radios musicales et les radios jeunes.

1994

Loi Toubon

La loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, plus connue sous le nom de loi Toubon du nom du ministre de la Culture Jacques Toubon, est destinée à protéger le patrimoine linguistique français et à assurer la cohésion sociale. Plusieurs pans de la vie sociale sont concernés : la loi Toubon impose l'utilisation de la langue française dans le domaine de la communication commerciale afin de protéger le consommateur en assurant sa pleine compréhension ; elle rend

obligatoire l'emploi du français dans les relations de travail ; elle fixe le français comme la langue de l'enseignement mais aussi des examens, des concours, thèses et mémoires dans les établissements publics et privés ; enfin, elle impose l'emploi du français dans tous les messages publicitaires et émissions radios et télévisées. La loi prévoit un rappel annuel au Parlement sur son application.

2000

Plan de cinq ans pour l'éducation aux arts et à la culture

« Une rationalité excessive a pour effet de cantonner l'éducation artistique à la marge du système. Or, l'éveil de la sensibilité est la condition de la maîtrise de la langue. Elle est un sésame pour les autres formes d'intelligence. L'éducation artistique et culturelle développe une pensée mobile et souple pour faire face de manière inventive à des situations inédites ». Tel est le discours élaboré par Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale et Catherine Tasca, ministre de la Culture, dans le « Plan de cinq ans pour l'éducation aux arts et à la culture ». Ce plan se traduit concrètement par le fait de doter tout établissement culturel ou artistique subventionné d'un service éducatif chargé de concevoir et de mettre en œuvre des actions avec les partenaires éducatifs. Des classes à parcours artistique et culturel sont également créées. Un budget exceptionnel est alors dégagé pour ces différentes actions.

Le développement de l'éducation artistique et culturelle constitue toujours une priorité continue du ministère de la Culture.

19 —

2003

Loi sur le développement du mécénat

La loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite « loi Aillagon » du nom du ministre de la Culture l'ayant portée, a été votée le 1^{er} août 2003. Après de premiers textes intervenus notamment en 1982 et 1987 (Loi Léotard), ce nouveau texte accroît l'avantage fiscal accordé aux donateurs ce qui amplifie considérablement le mécénat les années suivantes. En effet, la loi permet aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). Pour les entreprises, la réduction est de 60% du montant du don dans une limite de 0,5% du chiffre d'affaires. La loi du 28 décembre 2018 étend encore ce dispositif.

2005

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Le ministère de la Culture a défendu le principe de l'exception culturelle lors des négociations commerciales internationales en 1995 : les biens culturels ne sont pas des marchandises comme les autres. La culture a ainsi échappé à la libéralisation des échanges prévue par le GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*). Ce principe a ensuite fait l'objet d'un accord au sein de l'Union européenne ; il ne pourrait y être dérogé qu'à l'unanimité. Afin de renforcer la préservation de la diversité culturelle, la France a souhaité qu'un nouvel instrument juridique allant en ce sens soit adopté au niveau mondial, et c'est

ainsi qu'a pu être adoptée à l'UNESCO la convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui garantit notamment aux Etats la possibilité de mener des politiques en faveur de la diversité culturelle.

2013

Inauguration du MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée)

Après les inaugurations du Centre Pompidou en 1977, du Musée d'Orsay en 1986, de la pyramide du Louvre en 1989, du musée du quai Branly en 2006 (désormais musée du quai Branly-Jacques Chirac), du Centre Pompidou-Metz en 2010 et du Louvre-Lens en 2012, celle du MuCEM en 2013, alors que Marseille était « *Capitale européenne de la culture* », a constitué une nouvelle étape du profond renouvellement du paysage des musées français au cours de ces dernières décennies. Ce renouvellement a par ailleurs concerné aussi un grand nombre de musées dépendant des collectivités territoriales, qui ont souvent été aidés par l'Etat pour se restructurer ou se rénover. Le MuCEM met l'accent sur les sociétés et les cultures méditerranéennes et européennes. Il héberge notamment les collections du musée des arts et traditions populaires, fermé en 2005. Outre ses collections permanentes, il accueille également de nombreux débats, forums et expositions. C'est enfin une prouesse architecturale : enveloppé d'un mur de dentelle noire qui laisse entrer la lumière, le Mistral et la mer, ce bâtiment cubique est l'œuvre de l'architecte Rudy Ricciotti.

— 20

2019

Expérimentation du pass Culture

Le pass Culture est une application gratuite qui révèle et relaie les programmes culturels et artistiques accessibles à proximité et en ligne. Grâce à des outils tels que la géolocalisation ou la prescription personnalisée, les citoyens peuvent repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et propositions culturels. Les jeunes de 18 ans résidant en France peuvent bénéficier en outre d'une enveloppe de 500 euros à dépenser, via l'application pass Culture parmi un large choix de spectacles, visites, cours de pratique artistique, livres, musique, services numériques...

Lancé le 1^{er} février 2019 en mode expérimental, le pass est désormais accessible à 150 000 bénéficiaires de 18 ans dans onze territoires dont deux régions, et fédère près de 2000 acteurs culturels. Il sera étendu à tous les jeunes au plus tard au printemps 2021.

Le ministère aujourd'hui c'est...

1 administration centrale comprenant

Un secrétariat
général

Une direction
générale des
patrimoines

Une direction
générale
de la création
artistique

Une direction
générale
des médias et
des industries
culturelles

Une délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Une inspection
générale
des affaires
culturelles

18 services déconcentrés

13

directions régionales
des affaires culturelles

5

directions des
affaires culturelles

...un réseau très dense
d'institutions au service de la
culture

76 opérateurs nationaux

(38 établissements d'enseignement culturel, 2 bibliothèques, 15 opérateurs muséaux, 2 opérateurs consacrés aux arts plastiques, 12 opérateurs du spectacle vivant, 3 établissements d'animation de filière, 1 établissement de promotion et de diffusion de la culture scientifique, 1 établissement en charge de l'archéologie préventive, 1 établissement chargé de la préservation, la restauration et la diffusion du patrimoine cinématographique et 1 établissement en charge des opérations immobilières)

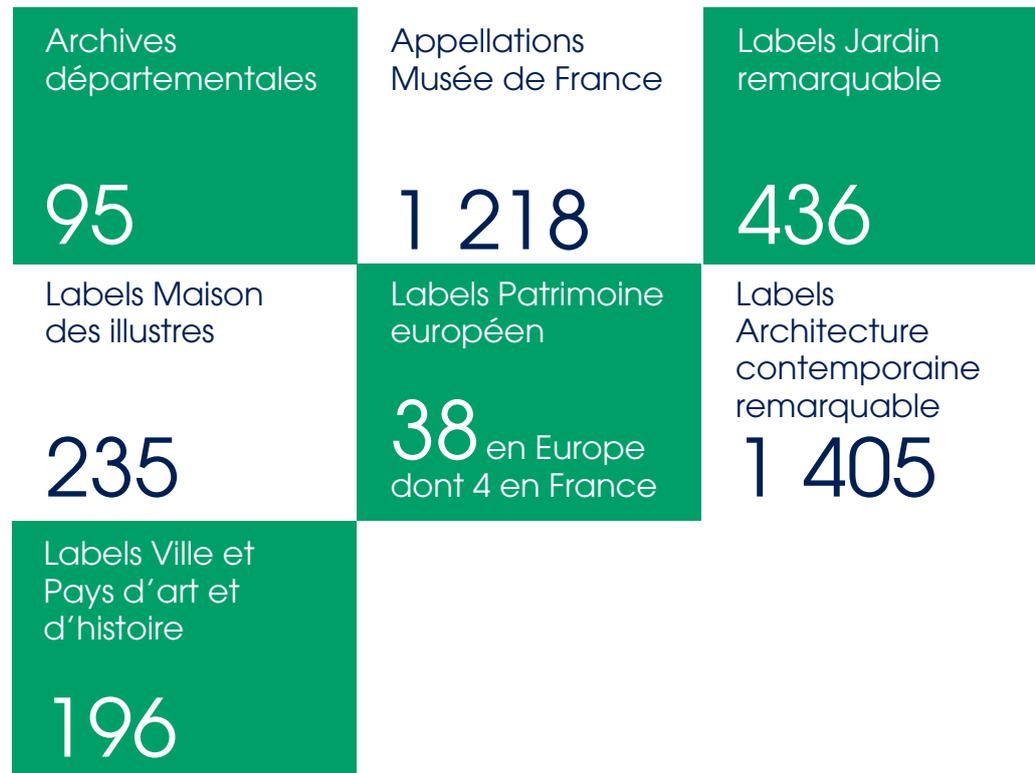
12 entités labellisées « création artistique » soit un total de 366 structures

— 22

centres chorégraphiques nationaux 19	centres de développement chorégraphiques nationaux 14	centres d'art contemporain d'intérêt national 47
fonds régionaux d'art contemporain 23	pôles nationaux du cirque 12	centres nationaux de création musicale 8
opéras nationaux en région ou théâtres lyriques d'intérêt national 7	orchestres nationaux en région 13	scènes de musiques actuelles 97
scènes nationales 74	centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public 14	centres dramatiques nationaux 38

côté patrimoine, on compte

44 321 immeubles protégés au titre des monuments historiques dont **14 233** classés et **30 088** inscrits



Ministère de la Culture (DGP)

...un budget conforté pour
une ambition renouvelée

10 milliards
d'euros

pour le
patrimoine

909,6 M€

pour
la création

780,9 M€

pour la transmission
des savoirs et la
démocratisation de
la culture

535,7 M€

pour le livre et les
industries culturelles

299,4 M€

pour les médias
et la presse

280 M€

pour l'audiovisuel
public

3 859,6 M€

(Source : ministère de la Culture/projet de loi de finances pour 2019)

10 670 agents sur le budget du ministère de la
Culture, dont

agents en
administration
centrale

1 421

agents dans
les services à
compétence
nationale

1 793

agents dans
les services
déconcentrés

2 433

agents dans les
établissements
publics

4 562

(Source : ministère de la Culture (DEPS), chiffres clés 2018)

La programmation des 60 ans

Riche et diversifiée, la programmation présentée ci-dessous, qui sera complétée au cours des prochaines semaines, comprend trois séries de manifestations :

- **Des expositions, des événements, des colloques, des forums et des publications** qui ont été préparés spécialement pour participer à la célébration des 60 ans du ministère de la Culture, en valorisant les grandes réalisations des 60 dernières années et en participant à la réflexion sur les nouveaux enjeux ;
- **Des temps forts de la vie culturelle de ces prochains mois**, qui permettront au ministre de la Culture de communiquer, secteur par secteur, sur le **bilan et les perspectives de l'action du ministère de la Culture** ; ces manifestations sont présentées en encadré avec un filet de couleur ;
- **De nombreuses manifestations programmées par les opérateurs du ministère labellisées au titre des 60 ans** du fait de leur caractère emblématique ; ces manifestations sont présentées en encadré avec un fond coloré.



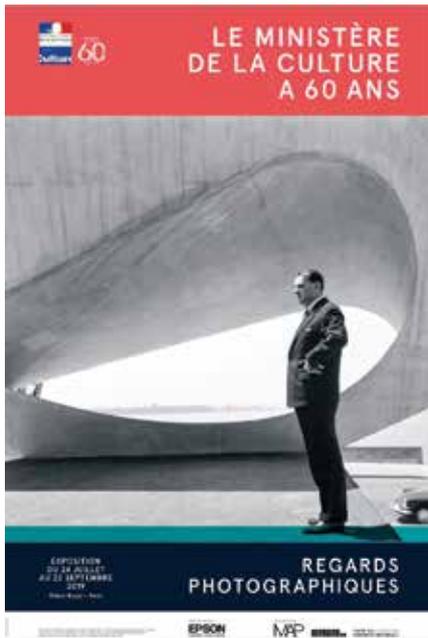
« André Malraux »

**2019, aquarelle sur papier,
75,8 x 55,8 cm**

Photographie : André Morin
© Yan Pei-Ming, ADAGP, Paris, 2019

L'artiste Yan Pei-Ming, artiste peintre d'origine chinoise installé en France depuis 1980, pensionnaire à la Villa Médicis en 1993, a exposé au musée du Louvre comme dans de très nombreux musées en France et dans le monde. Ses œuvres sont présentes dans de nombreuses collections publiques dont celles du Centre Pompidou et du musée des Beaux-Arts de Dijon. Il a particulièrement développé une activité de portraitiste, brochant de grands tableaux à partir de photographies des sujets retenus. Deux expositions lui sont actuellement consacrées : Yan Pei-Ming face à Courbet au musée Courbet d'Ornans, et Yan Pei-Ming, l'homme qui pleure, au musée des Beaux-Arts de Dijon.

« André Malraux », l'œuvre qu'il a réalisée à l'occasion de la célébration des 60 ans du ministère de la Culture, est une aquarelle de 75,8 x 55,8 cm, qui va rejoindre les collections publiques françaises.



Exposition anniversaire

Le ministère de la Culture a 60 ans. Regards photographiques

Willy Ronis, Jacques Henri Lartigue, Denise Colomb, Roger Parry, Michel Roi, René Burri... ces photographes de renom ont posé leur objectif sur les œuvres, les artistes, les ministres de la Culture et les grands événements culturels pendant de nombreuses années.

Présentée au sein de la Cour d'honneur du Palais Royal (Deux Plateaux) à partir du 24 juillet et jusqu'au Journées Européennes du Patrimoine 2019 (21 et 22 septembre), l'exposition « le ministère de la Culture a 60 ans. Regards photographiques » offre un aperçu en images de quelques-unes de ses réalisations.

Depuis 60 ans le ministère de la Culture protège et valorise le patrimoine, stimule la création, promeut la diversité culturelle et facilite l'accès de tous à l'art et à la culture. Ces thématiques sont illustrées par des photographies provenant des collections confiées à la garde du ministère ou de ses opérateurs et partenaires. L'exposition entend ainsi donner une idée de la multiplicité des actions menées depuis 1959, de la diversité des publics qu'il espère capter, de la passion des hommes et des femmes qui travaillent en son sein.

Menée en partenariat avec les Archives nationales et la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, l'exposition bénéficie du mécénat d'Epson. Elle sera présentée dans plusieurs Directions régionales des affaires culturelles au second semestre de l'année et notamment pour les Journées Européennes du Patrimoine 2019.



Une frise chronologique pour les 60 ans du ministère

A l'occasion des 60 ans du ministère, le Comité d'histoire a publié sur le site du ministère de la Culture une frise chronologique numérique retraçant les grandes dates des politiques culturelles, de la création du ministère en 1959 jusqu'à nos jours. Sont ainsi répertoriées les grandes politiques concernant la danse, le livre, le théâtre, la musique, les arts plastiques, les médias, le cinéma, les archives, le patrimoine, l'architecture ou encore les musées. La frise retrace également l'évolution de l'organisation administrative du ministère et de ses modalités d'action à l'échelle territoriale comme internationale. Ce sont quelques 500 dates qui seront intégrées tout au long de cette année d'anniversaire, au gré des évolutions législatives et réglementaires.

— 28

www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Frise-Histoire-du-Ministère



60 ans, 60 dates : une frise éphéméride

Inauguration d'établissements, lois, signatures, grands plans culturels, création de labels... une frise éphéméride propose 60 événements marquants qui jalonnent l'action du ministère et des politiques culturelles des six dernières décennies. Ces dates sont commentées et illustrées de photos d'archives, vidéos, citations...

Mois après mois, de janvier à décembre, chaque date anniversaire est valorisée sur les réseaux sociaux du ministère (#CejourLa) sous forme d'éphéméride.

www.culture.gouv.fr/60ans60dates

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE A 60 ANS

Des archives audiovisuelles pour célébrer six décennies de Culture

• **Le ministère de la Culture a 60 ans - 60 ans de politiques culturelles**

Hommage à six décennies de culture et d'émotions, ce film de près de 5 minutes réalisé pour cet anniversaire est conçu comme un voyage dans 60 ans d'archives audiovisuelles où se croisent paroles de ministres et d'artistes, tournants historiques et images fortes de notre imaginaire collectif.

Protéger et valoriser le patrimoine, stimuler la création, promouvoir la diversité culturelle, et faciliter l'accès pour tous à l'art et à la culture, ces grandes missions fondent l'action du ministère de la Culture depuis sa création en 1959 et scandent le film.

André Malraux : « La culture ... c'est ce qui répond à l'Homme quand il se demande ce qu'il fait sur la terre »

Co-production Ministère de la Culture / INA - 2019 - 4'46

• « **Instants d'émotion culturelle** »

Une collection de pastilles destinées aux réseaux sociaux

Récoltées dans les trésors de ses archives, l'INA propose une collection de pastilles inédites d'une minute où acteurs politiques, artistes ou citoyens, d'hier et d'aujourd'hui évoquent leurs émotions face à la Culture : Françoise Giroud, première femme ministre de la Culture, première fête de la musique, etc.

Diffusées sur les réseaux sociaux tout au long du second semestre 2019, ces pépites sont autant de souvenirs et de clins d'œil, égrenés au fil des semaines qui témoignent de l'importance de la Culture dans la vie de chacune et chacun.

Co-production Ministère de la Culture / INA - 15 pastilles d'1 minute environ

En partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA)

Entreprise publique audiovisuelle et numérique, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) collecte, sauvegarde et transmet le patrimoine audiovisuel français (TV, radio et web). L'INA intervient sur toute la chaîne de traitement de l'archive, de la préservation à la restauration, de l'éditorialisation à la valorisation, dans une démarche d'innovation tournée vers les usages. En développant une approche éditoriale toujours plus fine et en multipliant supports et vecteurs de diffusion, l'Institut s'est imposé comme un véritable producteur, créateur et diffuseur de contenus audiovisuels et numériques à destination de tous les publics.

A ce titre, l'INA accompagne le ministère de la Culture pour son 60e anniversaire pour la co-production de contenus vidéos mettant en résonance la création du ministère et la culture française.



Publications autour du 60^e anniversaire

- Un numéro hors-série de *Connaissance des Arts*, à paraître le 12 septembre 2019, est dédié aux 60 ans du ministère de la Culture. Ce numéro est découpé en trois parties : un article historique « dans le rétro » sur les faits marquants des six décennies ; « Paroles de personnalités » reconnues dans leur domaine telles que Bérénice Béjo, Pierre Soulages, Olivier Py, Denis Podalydès, Nathalie Baye, Patrick Bouchain ou encore Renaud Capuçon, elles évoquent le ministère de la Culture, son action et leur approche de la vie culturelle française ; enfin, le numéro se conclut par un entretien avec Franck Riester, ministre de la Culture.
- La publication d'un *Que sais-je ?* sera également consacrée au ministère de la Culture en décembre 2019.

Depuis 60 ans, le ministère de la Culture protège et valorise le patrimoine, stimule la création, favorise la diversité culturelle et facilite l'accès de tous à l'art et à la culture.

Les manifestations sont présentées dans l'ordre chronologique en précisant les domaines concernés (patrimoine / création / industries culturelles / démocratisation-access à la culture).

juin – juillet

• Exposition « Un paysage de l'excellence : trois figures de l'architecture française »

Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris – du 22 mai au 16 septembre 2019

PATRIMOINE

Cette exposition présente le travail de trois figures de l'architecture française qui se sont vues décerner le Grand Prix national de l'architecture : Frédéric Borel révélé par des projets de logement animant des parcelles complexes à Paris ; Marc Barani qui a fait ses armes au bord de la Méditerranée dans le sillage de Le Corbusier ; Ibos et Vitart distingués par leur subtil dialogue avec le patrimoine lors, par exemple, de l'extension du Palais des Beaux-Arts de Lille.

www.citedelarchitecture.fr

Colloque « 60 ans »

• « Territoires des politiques culturelles à l'ère numérique » par le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture (DEPS)

Auditorium de Sciences Po Paris – 7 juin 2019

Ce colloque a marqué le démarrage de la célébration des 60 ans du ministère de la Culture. Le DEPS a choisi de mener, pour cela, une réflexion sur les modalités dans lesquelles les politiques culturelles se sont saisies des enjeux territoriaux – déclinés à différentes échelles : infranationale, nationale, européenne, internationale – à l'ère numérique. Il a notamment été question du déplacement, de l'apparition ou de la disparition de frontières (physiques ou virtuelles) qui contribuent à structurer et à conditionner les politiques culturelles.

www.culture.gouv.fr/Actualites/Les-nouveaux-territoires-des-politiques-culturelles

• **Opération « Diversité, présentation contre les discriminations »**

Cité des sciences et de l'industrie, Paris – du 24 juin au 8 juillet 2019

DÉMOCRATISATION - ACCÈS À LA CULTURE

Signataire de la Charte d'engagement LGBT+ de l'Autre Cercle, titulaire du label Diversité de l'AFNOR, Universcience développe une politique active de promotion de la diversité et de prévention des discriminations, notamment à l'égard de personnes LGBT. A l'occasion de la Gay Pride (29 juin) et de la journée LGBT dans les sciences (5 juillet), la Cité des sciences et de l'industrie se met aux couleurs de l'arc-en-ciel.

www.universcience.fr

• **Exposition « Mode et bande dessinée »**

Musée de la bande dessinée, Angoulême – du 26 juin 2019 au 5 janvier 2020

CRÉATION

L'exposition explore toutes les facettes des relations entre les deux univers de la mode et de la bande dessinée, des influences croisées à la mise en scène du milieu de la mode dans les récits dessinés, en passant par les collaborations d'auteurs de BD à des catalogues ou magazines de mode.

www.culture.gouv.fr/Actualites/Mode-et-bande-dessinee-une-fascination-reciproque

— 32

Temps fort en présence du ministre de la Culture

• **Inauguration du nouveau bâtiment de l'École nationale supérieure de la photographie**

École nationale supérieure de la photographie, Arles – 1^{er} juillet 2019

CRÉATION

Fondée à Arles en 1982, l'École nationale supérieure de la photographie est la seule école d'art en France exclusivement consacrée à la photographie. Ses nouveaux locaux, dessinés par Marc Barani, s'inscrivent dans le paysage de renouveau culturel et urbanistique d'Arles, insufflé par l'aménagement du Parc des anciens ateliers SNCF.

www.culture.gouv.fr/Actualites/Franck-Riester-Prendre-le-pouls-du-dynamisme-culturel-des-territoires

• **Exposition « Notre-Dame à la Cité de l'architecture et du patrimoine »**

Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris – à partir de juillet 2019

PATRIMOINE

Constituée notamment avec les collections du musée, cette exposition rappellera l'histoire de la cathédrale et donnera au public la compréhension de l'édifice, de sa charpente et de la flèche recréée par Viollet-le-Duc. Cette exposition évoluera au fil des mois pour tenir informés les visiteurs parisiens, français et étrangers, de l'évolution du projet et du chantier de restauration.

www.citedelarchitecture.fr

• **« 50 ans de cinéma de patrimoine »**

Fort de Bois d'Arcy – à partir du 4 juillet 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Une exposition photo, vidéo et sonore est organisée par la direction du patrimoine cinématographique du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), qui fête ses 50 ans, pour illustrer les métiers de la conservation et de la valorisation du patrimoine cinématographique. Cette exposition sera ouverte au grand public durant les Journées Européennes du Patrimoine. A l'occasion de son inauguration, le 4 juillet, un ciné-concert est également organisé pour les professionnels du cinéma avec la projection du film muet « La galerie des monstres », réalisé en 1924 par Jaque-Catelain.

www.cnc.fr

• **« Un dimanche au cinéma »**

Avenue des Champs-Élysées, Paris – 7 juillet 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

En clôture des manifestations organisées par le CNC dans le cadre de la fête du cinéma, une grande projection d'un film culte du cinéma français sera projetée sur les Champs-Élysées. Les votes sont ouverts pour désigner le film : « Les Demoiselles de Rochefort », « L'Homme de Rio » ou « OSS 117 : Le Caire, nid d'espions ». 1 750 chanceux seront tirés au sort pour assister à cette séance particulière.

www.paris.fr/dimanchecinema

33 —

• **« Partir en livre »**

Partout en France – du 10 et 21 juillet 2019

DÉMOCRATISATION - ACCÈS À LA CULTURE

« Partir en livre » est la grande fête du livre pour la jeunesse, avec plus de 4 000 animations partout en France proposant des activités diversifiées autour du livre : concerts dessinés, rencontres avec des auteurs, goûters littéraires...

www.partir-en-livre.fr

Anniversaire du décret fondateur du ministère de la Culture

• **Concert de musique électronique pour la clôture du Festival d'Avignon**

Cour d'honneur du Palais des Papes, Avignon – 23 juillet 2019

CRÉATION

Compositeur et DJ aux sets étourdissants, Arnaud Rebotini, artiste aux multiples créations et collaborations, viendra avec le Don Van Club interpréter en public la bande originale de « 120 battements par minute » pour laquelle il a reçu le César 2018 de la meilleure musique de film.

www.festival-avignon.com/fr/spectacles/2019/arnaud-rebotini-et-le-don-van-club-jouent-120-battements-par-minute

Rencontre « La loi Toubon, 25 ans après : impact et avenir »

Hôtel de la Questure - Assemblée nationale - 24 juillet 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Dans le cadre du 25^e anniversaire de la loi Toubon, Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de la Francophonie, organise une rencontre visant à dresser un bilan et tirer les perspectives de cette loi emblématique sur la langue française. Un petit-déjeuner débat, en présence de Jacques Toubon, Défenseur des droits depuis 2014, sera organisé de 8h30 à 10h30. En partenariat avec la délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture.

www.assemblee-nationale.fr

• Concert électro-pop

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie - 24 juillet 2019

CRÉATION ET PATRIMOINE

Un concert électro-pop sera donné en début d'après-midi au sein de la DRAC Normandie. Cette manifestation festive sera l'occasion de présenter une exposition itinérante, amenée par la suite à prendre place dans les préfectures des 5 départements et dans des facultés de droit. Cette exposition présentera les grandes opérations de la DRAC dans les domaines des monuments historiques, de l'archéologie, de l'éducation artistique et culturelle, de la recherche en histoire etc.

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie

— 34

août

• Réouverture de la tombe princière de Vix

Vix, Côte d'Or - de mi-août à mi-novembre 2019

PATRIMOINE

La tombe dite de la « Dame de Vix » remonte à la période du Hallstatt final, autour de 500 av. J.-C., quand le Mont Lassois était le siège d'un pôle de pouvoir. Cette tombe fait partie des tumulus princiers qui témoignent, par leurs dimensions et le mobilier remarquable qui accompagne le mort, de la richesse et de la puissance des élites hallstattiennes. Seule la chambre funéraire ayant été fouillée en janvier/février 1953, la fouille reprendra à partir du mois d'août.

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

septembre

• Exposition numérique du mobilier du ministère de la Culture, par le Mobilier National

Ecrans extérieurs du ministère de la Culture, Paris - second semestre 2019

CRÉATION ET PATRIMOINE

Il s'agira de présenter en 3D sur des écrans numériques des pièces du mobilier des ministres de la Culture depuis Malraux, provenant de l'Atelier de recherche et de création du Mobilier national.

www.mobiliernational.culture.gouv.fr

• **Evènements organisés par la Comédie-Française**

Comédie-Française, Paris – second semestre 2019

CRÉATION

A l'occasion du soixantenaire du ministère de la Culture, la Comédie-Française et sa troupe proposeront aux collégiens et lycéens et à l'ensemble du public un abécédaire vidéo racontant en sketches et en humour les figures de style de la langue française.

Des lectures de textes et discours de référence issues des politiques culturelles développées par le ministère de la Culture seront données par des comédiens, des collégiens et des lycéens.

www.comedie-francaise.fr

• **Spectacles de danse dans l'espace public par le CDCN (Centre de développement chorégraphique national) de Dijon**

Dijon – septembre 2019

CRÉATION

Dans le cadre de la nouvelle implantation du Centre de développement chorégraphique national de Dijon dans un théâtre situé dans un quartier « Politique de la Ville » (Les Grésilles), une programmation spécifique de spectacles de danse se déroulera dans l'espace public.

www.art-danse.org

• **Ouverture de saison : concerts de l'Orchestre de Paris, dirigés par Karina Canellakis**

Philharmonie de Paris – 4 et 5 septembre 2019

CRÉATION

Les envoûtements des Wesendonck Lieder de Wagner, la magie ravélienne de Daphnis et Chloé et les jeux virtuoses du Concerto pour orchestre de Bartók composeront le programme tout en feu d'artifice des concerts d'ouverture de l'Orchestre de Paris, sous la conduite de la cheffe américaine Karina Canekallis, que l'Orchestre a fait découvrir au public parisien en juin 2018.

www.philharmoniedeparis.fr

• **« Le financement de la culture : vers de nouveaux modèles ? »**

par News Tank Culture, Université Paris-Dauphine – 10 septembre 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Chaque année, News Tank Culture propose, le temps d'une journée intitulée « Think Culture », de penser les nouveaux enjeux de la culture, de partager les innovations et de détecter des opportunités nouvelles. « Think Culture » reviendra pour une quatrième édition avec comme fil conducteur la question du financement de la culture.

<https://culture.newstank.fr/fr/thinkculture2019/>

• **Festival de la fiction TV de la Rochelle**

La Rochelle – du 11 au 15 septembre 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Le festival de la fiction TV présente des œuvres de fiction TV inédites, offrant toute la diversité de la création audiovisuelle francophone et internationale. C'est l'occasion de donner la parole à ceux qui fabriquent et animent la fiction télé, mais aussi de remercier le grand public qui fait vivre les œuvres. Chaque année, le festival organise un grand débat sur les questions institutionnelles auquel participent entre autres les créateurs, les diffuseurs et les régulateurs. Le sujet abordé cette année sera « *la directive SMA & la réforme audiovisuelle* ».

www.festival-fictiontv.com

• **Lancement de la Biennale d'art contemporain**

Usines Fagor / macLYON, Lyon – 18 septembre 2019

CRÉATION

En 2019, la Biennale d'art contemporain change de lieu et investit pour la première fois les 29 000 m² des Usines Fagor, en plus des divers sites associés répartis dans la ville comme le musée d'art contemporain. Le commissariat a été confié au Palais de Tokyo, qui a conçu cette édition comme un écosystème, à la jonction de paysages biologiques, économiques et cosmogoniques.

www.biennaledelyon.com

• **Exposition « Mystérieux coffrets. Autour de l'artiste de la Dame à la licorne »**

Musée de Cluny, Paris – du 18 septembre 2019 au 6 janvier 2020

PATRIMOINE

L'exposition s'attachera à un corpus d'objets bien précis : les coffrets à estampe, qui présentent la particularité de contenir une gravure sur bois collée à l'intérieur. Afin de les replacer dans un contexte de la production artistique des années 1500, les coffrets seront mis en regard avec d'autres types d'œuvres, notamment des livres imprimés et manuscrits ce qui permettra de mettre en exergue la personnalité d'un acteur majeur de la vie artistique parisienne de la fin du Moyen Âge, le Maître des Très Petites Heures d'Anne de Bretagne, à qui on attribue les petits patrons de la tapisserie de la Dame à la Licorne.

www.musee-moyenage.fr

• **Exposition « Face au Soleil, Les Artistes et la Méditerranée (1850-1950) »**

Musée de la Culture et du Paysage, Hyères – à partir du 21 septembre 2019

PATRIMOINE

Au terme d'un chantier de plus de 12 mois, la « Banque » rouvrira ses portes et hébergera le nouveau Musée de la Culture et du Paysage de Hyères. L'exposition inaugurale « Face au Soleil, Les Artistes et la Méditerranée (1850-1950) » sera dédiée à la représentation des paysages méditerranéens au cours des XIX^e et XX^e siècles avec des tableaux de Matisse, Bonnard, Picasso...

www.hyeres-tourisme.com/patrimoine-culturel/musee-de-la-culture-et-du-paysage

• **Journées européennes du Patrimoine**

Les 21 et 22 septembre 2019

Les directions régionales des affaires culturelles profiteront des Journées Européennes du Patrimoine 2019 pour valoriser l'action du ministère en matière patrimoniale, notamment à travers des lectures de grands textes sur la culture, l'exposition d'images d'archives, la présentation des métiers des DRAC par les agents eux-mêmes...

• **Exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly – Jacques Chirac »**

Musée du quai Branly – Jacques Chirac, Paris – du 24 septembre 2019 au 26 janvier 2020

PATRIMOINE

L'exposition présentera les acquisitions du musée du quai Branly – Jacques Chirac, de 1998 à 2018, à travers une vision originale consistant à faire passer le public de la salle d'exposition « classique » aux coulisses de l'institution. Il s'agira de faire mieux connaître le processus de l'acquisition, en présentant le cheminement de la réflexion des conservateurs et en décrivant les étapes préalables à l'arrivée des œuvres dans les collections du musée jusqu'à leur exposition.

www.quaibrantly.fr

• **Exposition « Figure d'artiste »**

Petite Galerie du musée du Louvre – du 25 septembre 2019 au 20 juin 2020

PATRIMOINE

La Petite Galerie du Louvre proposera, pour sa 5^e saison, une exposition intitulée « Figure d'artiste ». Elle accompagnera le cycle d'expositions que le musée consacre en 2019-2020 aux génies de la Renaissance : Vinci, Donatello, Michel-Ange ou Altdorfer. Si c'est à la Renaissance que l'artiste affirme son indépendance et cherche à quitter le statut d'artisan, l'invention de la figure de l'Artiste a une histoire plus ancienne et complexe que l'ampleur des collections du Louvre permettra de mesurer.

www.louvre.fr

• **Festival « Les Francophonies – Des écritures à la scène »**

Limoges – du 25 septembre au 5 octobre 2019

CRÉATION

Le festival des Francophonies en Limousin devient « Les Francophonies – Des écritures à la scène ». De nombreux événements de l'espace artistique francophone seront présentés avec des créations dans les domaines du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque, des arts de la rue, mais aussi du cinéma documentaire, des rencontres professionnelles, des formations, des débats...

www.lesfrancophonies.fr

Exposition « Picasso et la famille »

Musée Sursock, Beyrouth – du 26 septembre 2019 au 6 janvier 2020

PATRIMOINE

Cette exposition clôturera la saison « Picasso – Méditerranée », manifestation culturelle internationale qui se tient depuis le printemps 2017. À l'initiative du Musée national Picasso-Paris, plus de soixante institutions ont imaginé ensemble une programmation autour de l'œuvre « obstinément méditerranéenne » de Pablo Picasso. Le thème de la famille a été très peu exploré au cours du programme, l'exposition libanaise sera en ce sens très innovante.

www.picasso-mediterranee.org

• **« Tout doit disparaître ! »**

Chaillot - Théâtre national de la Danse, Paris – du 27 septembre au 6 octobre 2019

CRÉATION

A l'occasion des 30 ans de la compagnie DCA – Philippe Decouflé, Chaillot - Théâtre national de la Danse organisera une manifestation festive sur l'ensemble des espaces du théâtre récemment rénovés et en extérieur : spectacles, installations, défilé, performances, foodtrucks... En collaboration avec les élèves du CNSMDP (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris).

www.theatre-chaillot.fr

Exposition « 60 ans »

• « André Malraux en ses musées, les photographies de Michel Roi »

Site internet des Archives nationales – à partir du 30 septembre 2019

Michel Roi a été le photographe personnel d'André Malraux. Il a réalisé des portraits posés du ministre et l'a suivi dans de nombreux déplacements à l'occasion de différentes manifestations, inaugurations, rencontres... Le site internet des Archives nationales présentera dans un album numérique une sélection de ces photographies, révélant ainsi une vision du monde de la culture telle qu'elle a été durant 10 ans.

www.archivesnationales.culture.gouv.fr

octobre

39 —

• Séance décentralisée de l'Académie des Beaux-Arts

À l'occasion du festival *Viva Villa !* des résidents de la Villa Médicis, de la Villa Kujoyama et de la Casa de Velásquez

Avignon – octobre 2019

CRÉATION ET PATRIMOINE

Partenaire du festival *Viva Villa !*, l'Académie des Beaux-Arts organise, pour la deuxième fois dans ce cadre, une séance plénière « décentralisée » qui prendra place cette année à Avignon.

www.vivavilla.info

• Inauguration du Centre de conservation du Louvre à Liévin

Liévin – octobre 2019

PATRIMOINE

Les collections nationales conservées dans les réserves du musée du Louvre sont amenées à déménager dans un nouveau bâtiment à Liévin (Hauts-de-France), se situant à proximité immédiate du Louvre-Lens. Le Centre de conservation du Louvre aura pour mission première de prémunir les collections nationales, dont le musée du Louvre à la garde, contre le risque de crue centennale et d'améliorer leurs conditions de conservation et d'études.

www.louvre.fr/centre-de-conservation-du-louvre

• **Colloque et exposition « Jean Widmer, une traversée du siècle »**

Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD), Paris – du 2 au 11 octobre 2019

PATRIMOINE / CRÉATION

A l'occasion des 90 ans de Jean Widmer, créateur de génie qui a transformé l'histoire du design graphique, les élèves de l'ENSAD travailleront sur le thème « Ligne-Plan-Volume », une journée d'étude permettant de tracer son portrait à travers des témoignages et des analyses de spécialistes sera organisée, enfin une exposition présentera l'histoire de ses créations en design visuel, mais aussi en sculpture et photographie, ainsi que des productions d'anciens élèves faisant écho à son travail.

www.ensad.fr

• **Cycle de conférence « Réflexion sur l'évolution des musées au XXI^e siècle »**

Région Centre – Val de Loire – d'octobre à décembre 2019

PATRIMOINE

- « Le musée, acteur de la société »
Médiathèque de l'Apostrophe, Chartres – 17 octobre 2019
- « Les musées-monde / musées mixtes »
Château-musée des Beaux-Arts, Blois – 5 novembre 2019
- Synthèse régionale
Théâtre du Donjon, Pithiviers – 12 décembre 2019

Ces journées font suite à deux autres journées qui se sont déroulées au premier semestre 2019 : « Quelle stratégie muséale en Centre Val de Loire ? » initié à Châteauroux le 7 mars dernier et « Musées et territoire » le 6 juin 2019 à Savigny-en-Véron.

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire

• **Journée autour des enjeux du développement durable dans la culture**

Odéon – Théâtre de l'Europe, Paris – 7 octobre 2019

CRÉATION

Ce forum permettra un partage d'expériences et de pratiques entre différents acteurs du champ culturel autour des questions de préservation de l'environnement et de développement durable.

www.theatre-odeon.eu

• **Master Class de Ludovic Tézier**

Opéra national de Paris – 8 octobre 2019

CRÉATION

Dans le cadre des missions de transmission des savoirs, l'Académie de l'Opéra national de Paris proposera une master class publique animée par le baryton Ludovic Tézier avec les artistes de l'Académie.

www.operadeparis.fr

• **Exposition « De l'amour »**

Palais de la découverte, Paris – du 8 octobre 2019 à août 2020

PATRIMOINE

Dernière grande exposition du Palais de la découverte avant les travaux de rénovation, « De l'amour » questionnera la polysémie de l'amour, en convoquant des travaux scientifiques contemporains en biologie, neurosciences, psychologie, sociologie, éthologie, ainsi que des représentations artistiques.

www.universcience.fr

• **Festival Lumière de Lyon**

Lyon – du 12 au 20 octobre 2019

CRÉATION

Le festival Lumière est devenu le rendez-vous mondial du cinéma de patrimoine. L'an dernier, la 10^e édition a attiré 185 000 festivaliers autour de 424 séances dans 60 lieux de la métropole lyonnaise. Des actions sont menées pour ouvrir le festival à tous les publics : enfants hospitalisés, détenus, personnes en réinsertion, scolaires...

www.festival-lumiere.org

• **« Rendez-vous à l'atelier »**

Musée Eugène Delacroix, Paris – les 12 et 13 octobre 2019

DÉMOCRATISATION - ACCÈS À LA CULTURE

En partenariat avec les musées Jean-Jacques Henner, Ossip Zadkine, Antoine Bourdelle, Gustave Moreau, Auguste Rodin, le musée de la Vie Romantique, les Fondations Arp et Giacometti ainsi que les Ateliers Chana-Orloff. De nombreuses activités et promenades guidées seront organisées afin de faire découvrir au public ces lieux de créations. Chaque entrée dans un des musées donnera droit à l'entrée à tarif réduit dans tous les autres.

www.musee-delacroix.fr

• **Lecture-spectacle autour des grands textes de la Culture**

Université de la Sorbonne, Paris – mi-octobre 2019

Grâce à un partenariat entre le Comité d'histoire du ministère de la Culture et le rectorat de Paris et d'Ile-de-France, un spectacle autour de grands textes ayant participé, depuis le siècle des Lumières jusqu'à nos jours, à la construction des politiques publiques de la culture sera donné par des élèves de terminale option théâtre. Des extraits de ces textes sont publiés tout au long de l'année sur le carnet de recherche du Comité d'histoire « Politiques de la culture ».

www.chmcc.hypotheses.org/category/anthologie

• **Exposition « 60 ans/60 portraits »**

Ministère de la Culture – Hall d'accueil – 182 rue Saint-Honoré- 75001 Paris – du 14 octobre au 15 novembre 2019 (accès libre)

Le ministère de la Culture a ouvert ses portes au photographe David Cesbron qui a promené son objectif dans les couloirs de l'administration centrale, du musée de Cluny – Musée national du Moyen-Âge et de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté. David Cesbron mène depuis plusieurs années un travail de valorisation des personnels de la Fonction publique. A l'occasion du 60e anniversaire du ministère de la Culture, il rend hommage aux femmes et des hommes du ministère, au travers de 60 portraits, en captant leurs instants d'émotion, de concentration ou d'humour, dans leur quotidien de travail.

• **Festival international des films Amazone Caraïbes (FIFAC)**

Saint-Laurent-du-Maroni / Cayenne, Guyane – du 14 au 18 octobre 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Le FIFAC s'appuie sur le festival America Molo Man et les rencontres internationales Doc Amazonie Caraïbe. Les objectifs sont, entre autres, d'encourager la professionnalisation de la filière audiovisuelle locale et de renforcer la coopération avec les acteurs médias des régions voisines. L'évènement 2019 mobilisera une quinzaine de documentaires, une dizaine de web documentaires, une dizaine de courts-métrages et une quinzaine de films hors compétition.

<http://festivalfifac.com/>

• **Exposition « Futur, ancien, fugitif. Une scène française »**

Palais de Tokyo, Paris – du 16 octobre 2019 au 5 janvier 2020

CRÉATION

Le Palais de Tokyo consacrera l'ensemble de ses espaces d'exposition à la scène artistique française. Qui sont ces contemporains ? Que disent-ils d'aujourd'hui ? Quelles sont les généalogies, parfois souterraines, qui contaminent et nourrissent leurs pensées et leurs pratiques ? Empruntant son titre à Olivier Cadiot, l'exposition déploiera un paysage complexe où se devinent des parentés discrètes, des compagnonnages au long cours et des singularités irréductibles.

www.palaisdetokyo.com

• **Diffusion en direct de *La puce à l'oreille* de Georges Feydeau dans plusieurs salles de cinéma associées à Pathé Live**

Comédie-Française, Paris / salles de cinéma en France – 17 octobre 2019

CRÉATION

Une diffusion au cinéma de plusieurs productions et créations de la Comédie-Française sur l'ensemble du territoire national sera organisée grâce au partenariat de production et de distribution porté par Pathé Live et son réseau de cinémas associés, toutes enseignes confondues. Cette saison débutera par *La puce à l'oreille* de Georges Feydeau, donnée en direct de la salle Richelieu de la Comédie-Française le 17 octobre 2019 à 20h15.

www.comedie-francaise.fr et www.pathelive.com

• **Cinemed – Festival international du cinéma méditerranéen**

Montpellier – du 18 au 26 octobre 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Le festival international de cinéma méditerranéen, fondé en 1979, met en lumière le cinéma méditerranéen, du Portugal à l'Arménie, avec plus de 200 films projetés et de très nombreuses actions auprès du jeune public, et plus généralement auprès de tous les publics.

www.cinemed.tm.fr

• **Inauguration du musée archéologique de Mariana**

Lucciana, Corse – le 19 octobre 2019

PATRIMOINE

Ancré au cœur de la plaine de la Marana, Mariana fut le témoin de plus de 2 000 ans d'histoire, des premiers colons romains jusqu'à la domination pisane. Après un demi-siècle de recherches historiques et archéologiques, la Commune de Lucciana souhaite désormais transmettre à chacun, enfants, adultes, population locale et touristique, cet héritage historique et culturel au sein d'un nouveau musée.

www.musee-mariana.com

• **Inauguration d'une Micro-Folie itinérante en Guadeloupe**

Saint-François – week-end des 19-20 octobre 2019

DÉMOCRATISATION - ACCÈS À LA CULTURE

Depuis 1995, Ciné Woulé parcourt les territoires de la Guadeloupe, de la Dominique et des îles du Nord en proposant des projections de films, œuvrant à la promotion du 7^e art par l'éducation à l'image et à une meilleure cohésion sociale. Cette association mettra en place en 2019, avec l'aide de la DAC Guadeloupe, une des premières Micro-Folies itinérantes de France.

www.facebook.com/cinewoule.guadeloupe

• **« L'atelier des regardeurs », cycle de cours**

Palais de Tokyo, Paris – les 21, 28 octobre et 4, 18, 25 novembre 2019

PATRIMOINE

Chaque saison, des personnalités fortes du monde de la culture interviennent au Palais de Tokyo à travers un cycle de cours hors des sentiers battus. À l'automne 2019, à l'occasion de l'exposition « Futur, ancien, fugitif. Une scène française », l'atelier des regardeurs revisitera en 5 épisodes l'histoire du Palais de Tokyo, caisse de résonance de l'histoire culturelle française de ces dernières décennies.

www.palaisdetokyo.com

• **Exposition « L'art en broderie au Moyen-Âge »**

Musée de Cluny, Paris – du 23 octobre 2019 au 20 janvier 2020

PATRIMOINE

La broderie à fils de soie d'or et d'argent est l'un des arts les plus précieux et les plus prestigieux du Moyen-Âge. Pourtant, ces œuvres sont aujourd'hui méconnues. Le musée de Cluny se propose donc de remettre cet art à l'honneur en présentant ses collections de broderies du XII^e au XVI^e siècle. L'exposition sera l'occasion de les faire dialoguer avec d'autres chefs d'œuvre de collections internationales. En coproduction avec la Rmn-GP.

www.musee-moyenage.fr

novembre

- **Forum « Entreprendre dans la culture »**

Nantes – novembre 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Aujourd'hui, de nombreuses figures d'entrepreneurs culturels apparaissent et font valoir toute leur créativité à travers le développement d'outils innovants, d'usages collaboratifs inédits et de modèles entrepreneuriaux nouveaux. Événements gratuits ouverts à tous les publics, les forums « Entreprendre dans la Culture » ont été pensés pour promouvoir et soutenir un entrepreneuriat culturel en pleine croissance. Le forum de Nantes s'inscrit, entre autres, à la suite de celui de Paris qui s'est tenu en mai.

Hommage à André Malraux

- **Nocturne dédiée à André Malraux**

Musée du Louvre – 2 novembre 2019

La nocturne du premier samedi de novembre du musée du Louvre mettra à l'honneur la figure d'André Malraux. Le portrait de l'ancien ministre, commandé tout spécialement à Yan Pei-Ming dans le cadre des 60 ans du ministère de la Culture, pourra notamment être exposé à cette occasion.

www.louvre.fr

- **Débat sur « 60 ans de politique cinématographique »**

Dijon – début novembre 2019

INDUSTRIES CULTURELLES

Ce débat aura lieu dans le cadre des Rencontres cinématographiques de Dijon organisées par l'ARP (société civile des auteurs réalisateurs producteurs) du 6 au 8 novembre 2019. Ces Rencontres rassemblent chaque année une grande partie des professionnels autour de débats et projections.

www.rc-dijon.fr

- **Lancement national du label Relax pour le spectacle vivant**

Foyer de l'Opéra Comique, Paris – 5 novembre 2019

CRÉATION

Les spectacles Relax proposent un environnement bienveillant et détendu où chacun peut vivre ses émotions sans crainte. Ils sont particulièrement adaptés aux personnes avec autisme, polyhandicap, handicap mental ou psychique, maladie d'Alzheimer. L'Opéra Comique est en passe de finaliser, avec l'association Fa Si-La différence, la préparation d'une charte sur l'organisation de ces séances Relax qui permettra à tout établissement culturel intéressé de proposer des représentations de spectacle vivant labellisées Relax.

www.opera-comique.com

• **Festival TNB**

Théâtre national de Bretagne (et autres lieux), Rennes
– du 6 au 17 novembre 2019

CRÉATION

L'édition 2019 de ce festival pluridisciplinaire reprendra le thème de la saison 2018/2019 : le corps et le monde, comment habiter l'un et l'autre ? Comment le monde transforme les corps ? Comment les corps habitent le monde ? Des artistes venus des quatre coins du monde interviendront, images d'un monde en conflit qui tente grâce à l'art de redonner un sens à ce qui sépare et divise.

www.t-n-b.fr/programmation/festival-tnb_1

• **Journées d'études « La première reconstruction et les formes qu'elle a produites dans les Hauts-de-France »**

Saint-Quentin – les 7 et 8 novembre 2019

PATRIMOINE

La DRAC Hauts-de-France, avec l'appui d'un comité scientifique et en partenariat avec la ville de Saint-Quentin et l'office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois, organisera des journées d'études afin de mieux connaître et révéler le périmètre, le déroulé, les attendus et les non-dits de la première reconstruction, période qui suit la Première Guerre mondiale.

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France

• **Concert de la classe de direction d'orchestre d'Alain Altinoglu**

Conservatoire de Paris – 8 novembre 2019

CRÉATION

Les concerts de la classe de direction d'orchestre sont au cœur d'un enseignement riche et divers qui associe érudition musicologique et analytique, pratique instrumentale et écriture musicale.

www.conservatoiredeparis.fr

• **Représentation Relax : « Ercole amante » de Cavalli**

Opéra Comique, Paris – 10 novembre 2019

CRÉATION

Dans le cadre des spectacles labellisés Relax, le personnel d'accueil de l'Opéra Comique et les bénévoles Fa Si-La différence veilleront à ce que tous les spectateurs, avec ou sans handicap, se sentent les bienvenus. Cette offre accompagnera les représentations en audiodescription (quatre spectacles accessibles en 2019), les visites avec approche tactile (trois rendez-vous en 2019) et les concerts en chausson (deux dates en 2019).

www.opera-comique.com

• **Biennale des Rencontres photographiques internationales de Guyane : « Regards croisés »**

Divers lieux, Guyane – du 16 novembre 2019 au 6 février 2020

CRÉATION

La biennale des Rencontres photographiques internationales de Guyane participe depuis 2012 à la politique de soutien à la création et à la diffusion de la photographie documentaire en Guyane. Pour leur 5^e édition, les Rencontres s'inscriront dans la coopération internationale de l'année France-Colombie. Elles se proposeront également de sortir du seul cadre cayennais pour aller vers les publics des communes éloignées où les expositions sont rares.

www.rencontresphotographiquesdeguyane.com

• **Ensemble chorégraphique du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP)**

Conservatoire de Paris – les 21, 22 et 23 novembre 2019

CRÉATION

L'Ensemble Chorégraphique du CNSMDP est l'équivalent d'une compagnie professionnelle, mais dont les interprètes sont les étudiants du 2^e cycle du CNSMDP. Ce programme de chorégraphes américains réunira un hommage à Andy DeGroat, décédé en 2018, une œuvre phare de George Balanchine et une création de Liz Santoro et Pierre Godard, jeunes chorégraphes en pleine ascension.

www.conservatoiredeparis.fr

— 46

• **Concert « La dixième symphonie – Hommage à Beethoven », de Pierre Henry**

Philharmonie de Paris – 23 novembre 2019

CRÉATION

Pierre Henry fut un des maîtres de la musique concrète et de l'électronique. Fort de son expérience de monteur et assembleur de bandes magnétiques, il a inventé la Dixième Symphonie de Beethoven à partir des neuf précédentes. Les élèves du Conservatoire et l'Orchestre Philharmonique de Radio France présenteront la version symphonique du remix imaginé et monté par Pierre Henry en 1998. Ce concert s'inscrira dans un week-end d'hommage à Pierre Henry, après l'ouverture d'un musée en octobre dans l'ancien studio du compositeur dont sa famille a fait don à la Philharmonie.

www.philharmoniedeparis.fr

• **Festival « Les Rencontres de Danses Métisses »**

Centre de développement chorégraphique national de Guyane (Touka Danses), Cayenne – du 23 novembre au 1^{er} décembre 2019

CRÉATION

Les Rencontres de Danses Métisses sont un festival international de danse contemporaine organisé chaque année par l'association Touka Danses, devenue Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN) de Guyane en 2015. Toutes les danses ou presque sont représentées : danses traditionnelles, tango, hip-hop, danse africaine... Un melting-pot d'expressions artistiques qui symbolise ce festival international des Danses Métisses.

www.toukadanses-cdc-guyane.com

• **« En famille », dans le cadre du week-end « Orchestre en fête »**

Philharmonie de Paris – du 29 novembre au 1^{er} décembre 2019

CRÉATION

« Orchestre en fête » est une manifestation annuelle durant laquelle petits et grands ont la possibilité d'approcher tous les éléments constitutifs de l'orchestre (les musiciens, le chef d'orchestre, les œuvres, les instruments de musique, ...) lors de diverses actions ludiques et festives. La Philharmonie de Paris proposera à cette occasion 7 concerts et spectacles adaptés aux enfants voire aux tout-petits.

www.philharmoniedeparis.fr

décembre

• **Ouverture du nouveau Centre d'interprétation et musée du site archéologique de Montmaurin**

Montmaurin – décembre 2019

PATRIMOINE

Le Centre des Monuments Nationaux s'engage dans la réhabilitation en centre d'interprétation de l'ancien presbytère de Montmaurin, dont il est propriétaire. Ce centre d'interprétation présentera l'intégralité des collections gallo-romaines, nettoyées et restaurées, ainsi que les découvertes qui avaient été dispersées et les collections préhistoriques de la DRAC.

www.villa-montmaurin.fr

• **Parution de « Les pointes solutréennes de Volgu » de Jean-Paul Thevenot**

Supplément à la *Revue Archéologique de l'Est* – décembre 2019

PATRIMOINE

En 1874 sur la commune de Rigny-sur-Arroux (Saône-et-Loire), des travaux de voirie occasionnent la découverte d'un lot de pointes foliacées de dimensions remarquables, manifestations techniques des plus spectaculaires du Paléolithique supérieur européen. Après un premier projet de monographie initié dans les années 1970, le travail a été repris à partir de 2011 sous la houlette de Jean-Paul Thevenot, ancien directeur des antiquités préhistoriques de Bourgogne. A noter qu'une partie du dépôt de Volgu est exposé au Musée Denon de Chalon-sur-Saône.

• **Conférences « Le Mystère de la culture »**

Amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris – 3 décembre 2019

PATRIMOINE / CRÉATION / INDUSTRIES CULTURELLES / DÉMOCRATISATION - ACCÈS À LA CULTURE

De Cicéron jusqu'aux essais récents de Philippe Descola en passant par la querelle Kant/Herder ou « le Malaise dans la culture » de Freud, la notion de culture n'a cessé d'être perçue comme un « mystère ». C'est ce dernier que l'ENSAD se propose d'interroger à son tour au cours de deux séries de conférences – l'une sur la culture comme écologie au sens large (de l'environnement et des représentations) et l'autre comme mise en question et hybridation des identités – avant de se poursuivre par une table ronde sur la jeune création européenne. Une performance musicale et poétique viendra clore la journée.

www.ensad.fr

• **Colloque sur « La loi sur les archives du 3 janvier 1979 : genèse administrative, portée juridique et évolution »**

Auditorium de l'Institut national d'histoire de l'art – 3 décembre 2019

PATRIMOINE

Ce colloque, organisé avec le soutien du Comité d'histoire du ministère de la Culture, s'inscrit dans le cadre de la parution de l'ouvrage 1979. Genèse d'une loi sur les archives, rédigé sous la direction de Marie Cornu, Christine Nougaret, Yann Potin, Bruno Ricard et Noé Wagener.

www.inha.fr

• **Les Trans Musicales de Rennes**

L'Ubu, Rennes – du 4 au 8 décembre 2019

CRÉATION

Les Trans Musicales de Rennes est un festival international de musiques actuelles qui se tient tous les ans début décembre et qui s'étire sur 3 à 5 jours suivant les années. Il s'agira en 2019 de leur 41^e édition.

www.lestrans.com

• **Réouverture de l'Hôtel de Ville de la Rochelle**

La Rochelle, 7 décembre 2019

PATRIMOINE

Le 28 juin 2013, un incendie se déclarait à l'Hôtel de Ville de La Rochelle occasionnant d'énormes dégâts. Les parties classées à l'inventaire des Monuments Historiques (essentiellement les salles d'apparat) ont été refaites à l'identique, aux détails et couleurs près. L'Hôtel de Ville rouvrira ses portes en fin d'année.

www.larochelle.fr

• **Célébration des 800 ans de la cathédrale de Metz**

Metz – à partir du 8 décembre 2019

PATRIMOINE

La cathédrale de Metz est l'une des cathédrales les plus vastes et les plus hautes de France, et qui possède la plus grande surface de vitraux du pays. Son huitième centenaire sera notamment marqué par l'installation d'un nouveau vitrail créé par une artiste coréenne dans la chapelle Saint-Nicolas et par la publication d'un livre sur les 800 ans de la cathédrale.

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/Actualites/Actualites-a-la-Une/800-ans-de-la-cathedrale-de-Metz

• **« Compulsory Figures »**

Etablissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette – du 14 au 31 décembre 2019

CRÉATION

« Compulsory Figures » est un projet imaginé par l'artiste Xavier Veilhan autour d'une patinoire, en collaboration avec le danseur Stephen Thompson. Ce dernier interviendra sous forme de performances à heures régulières sur la patinoire qui sera installée sur le site et qui sera ouverte au public.

www.lavillette.com

Colloque « 60 ans »

- **Colloque « Refaire l'histoire : soixante ans de débats culturels »**

Grande salle du Centre Pompidou – 15 décembre 2019

Ce colloque consistera à « refaire l'histoire » du ministère de la Culture en revenant d'une manière ludique, participative et discutée sur 6 grands débats et importantes décisions qui ont marqué 60 ans de politique culturelle en France, à l'heure où l'histoire contrefactuelle, qui raconte l'Histoire par le biais de ce qui n'a pas eu lieu, connaît un plein essor autant auprès du grand public que dans la discipline historique.

www.centrepompidou.fr

Colloque « 60 ans »

- **Colloque « Du partage des chefs d'œuvres à la garantie des droits culturels : ruptures et continuité dans la politique culturelle française »**

par le Comité d'histoire du ministère de la Culture en partenariat avec le musée du Louvre - Auditorium du Louvre, Paris – les 19 et 20 décembre 2019

Ce colloque se propose de réinterpréter les 60 années d'action du ministère du point de vue des droits culturels. Les interventions prendront la forme de communications scientifiques alternant avec des tables rondes : les premières traiteront des problématiques historique, juridique, anthropologique et politique soulevées par la notion de droits culturels ; les secondes confronteront les acteurs politiques et culturels de différents champs d'intervention du ministère - création, patrimoine, langue – avec des aperçus comparatistes susceptibles d'éclairer le cas français. Une table ronde conclusive sera consacrée aux défis posés à notre organisation politique par l'expression des droits culturels.

www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation/Comite-d-histoire

• **Week-end « Arts Flo 40 »**

Philharmonie de Paris – du 20 au 22 décembre 2019

CRÉATION

Fondés en 1979, Les Arts Florissants, ensemble de musique baroque dirigé par William Christie et Paul Agnew, fêteront quarante ans passés à réinventer l'interprétation du baroque, à travers trois concerts, une Master class et un bal participatif durant lequel le public pourra mettre en pratique les leçons qu'il aura apprises lors d'un cours animé par le danseur Pierre-François Dollé.

www.philharmoniedeparis.fr

• **Inauguration du pont transbordeur de Martrou**

Rochefort / Echillais – fin d'année 2019

PATRIMOINE

Le pont transbordeur de Rochefort, ou pont transbordeur de Martrou, est l'œuvre de l'ingénieur-constructeur Ferdinand Arnodin. Il a été inauguré le 29 juillet 1900. Classé Monument historique depuis 1976, il fait l'objet d'une restauration importante qui s'achèvera au cours du second semestre 2019. Il fait l'objet d'une restauration importante par l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture).

www.pont-transbordeur.fr

www.oppic.fr

• **25 ans du titre de « Maître d'art »**

Ministère de la Culture, Paris – fin d'année 2019

CRÉATION

Cette année, les titres seront remis dans le cadre de la célébration des 25 ans de ce dispositif unique en Europe qui récompense des professionnels des métiers d'art qui s'engagent pendant trois ans dans un processus de transmission à un élève.

www.culture.gouv.fr/Thematiques/Metiers-d-art/Actualites/A-la-rencontre-des-Maitres-d-art

ministère
de la culture

60
ans
1959—2019

www.culture.gouv.fr/60ans
#Culture60